

CR CTD VTT 78 – 31 janvier 2018

Organisation saison VTT 2018

Lieu : Locaux UFOLEP 78

Participants : ACMLR, Team Bonnières VTT, USMC Les Clayes, CLOCA Cycle, UFOLEP 78

1. Organisation du Championnat Régional VTT Adultes

- ★ Date : 08/04/2018
- ★ Lieu : Bonnières sur Seine (à l'occasion du VOT de Bonnières sur Seine)
- ★ Récompenses à prévoir :
 - 1 maillot par vainqueur l'UFOLEP fournit les maillots
 - 1 bouquet de fleurs par vainqueur Bonnières VTT se charge de l'achat des bouquets et se fera rembourser par la suite par l'UFOLEP. Budget : 10€ / bouquet.
 - 1 trophée l'UFOLEP fournit les trophées
- ★ Bonnières VTT viendra chercher les récompenses à l'UFOLEP 78 durant la semaine précédant la compétition
- ★ Le podium s'effectuera dans le gymnase habituel. Les récompenses seront distribuées en même temps que le podium du VOT.
- ★ Problème rencontré : l'UFOLEP ne peut pas financer la distribution de maillot pour les champions départementaux. La solution trouvée est l'augmentation du prix de la licence compétition de 5€ au maximum à partir de la saison 2018/2019.

2. Organisation d'un Challenge Relais 78

- ★ Principe : Les clubs organisant chacun un relais au sein de leur club se proposent de s'unir pour organiser un challenge de relais. Chaque course permettra au compétiteur de cumuler des points pour le classement général. Les vainqueurs seront récompensés lors de la dernière manche de ce challenge. Les courses s'effectuent en duo. Le classement général sera individuel (ou en duo)
- ★ Catégorie de course :
 - J : Jeunes : les deux coureurs sont nés après le 01/01/2002 (cette catégorie ne court que 2h)
 - A : la somme des âges des deux coureurs fait 70 ans ou moins
 - B : la somme des âges des deux coureurs est comprise entre 71 et 90 ans
 - C : la somme des âges des deux coureurs fait plus de 91 ans

- F : les deux coureurs sont des femmes
- M : l'un des deux coureurs est une femme
- Dans le cas d'un jeune duo mixte ou féminin (moins de 16 ans pour les deux coureurs), l'équipe a le choix de la catégorie Mixtes ou Jeunes dans un cas, ou bien Féminine ou Jeune dans l'autre cas
- Les solos verront leur âge multiplié par deux et affecté dans la catégorie correspondante. Il n'y a donc pas de catégorie solo à part entière.

★ Catégorie du classement général :

- Les mêmes que celles du VOT (ou que celle de la course)

★ Système de points à choisir entre:

- 1 - Le 1^{er} de chaque catégorie marque 50 points. Le nombre de points est diminué de 5 points par place. Ainsi, les 10 premiers de chaque catégorie de course se voient attribuer des points :

| | | | |
|---|-----------|----|-----------|
| 1 | 50 points | 6 | 25 points |
| 2 | 45 points | 7 | 20 points |
| 3 | 40 points | 8 | 15 points |
| 4 | 35 points | 9 | 10 points |
| 5 | 30 points | 10 | 5 points |

- Au-delà de la 10^{ème} place, chaque coureur recevra 1 point de participation à la course

- Ou 2 - Le 1^{er} de chaque catégorie marque 100 points. Le nombre de points est diminué de 10 points par place. Ainsi, les 10 premiers de chaque catégorie de course se voient attribuer des points :

| | | | |
|---|------------|----|-----------|
| 1 | 100 points | 6 | 50 points |
| 2 | 90 points | 7 | 40 points |
| 3 | 80 points | 8 | 30 points |
| 4 | 70 points | 9 | 20 points |
| 5 | 60 points | 10 | 10 points |

- Au-delà de la 10^{ème} place, chaque coureur recevra 2 points de participation à la course

- Tout coureur ayant participé à tous les manches se verra attribuer un bonus de 20 points

Proposition de règlement :

- En cas de changement d'équipier : L'équipe divise par deux son capital de point acquis. L'équipier dispose alors de 50% de ses points et à liberté pour choisir l'équipier de son choix qui lui aussi arrivera avec 50% des points son équipement précédent.

EXEMPLE :

Equipe composé du coureur BLEU et coureur Rouge termine Premier à la manche 1

Capital de 100 points (ou 50 points chacun)

Equipe 102 composés du coureur Jaune et Vert terminent 3^{ème} à la manche 1

Capital de 80 points (ou 40 points chacun)

A la seconde manche :

Coureur Bleu et Jaune font équipe termine 2^{ème} de la seconde manche :

Capital de départ (50 + 40) + points de la manche 90 = 180 points (ou 90 points chacun)

Rouge et Vert termine 4^{ème} de la seconde manche :

Capital de départ (50+40) + point de la manche 70 = 160 points (ou 80 points chacun)

FINALE et RECOMPENSE :

- A la finale, récompense par équipe catégorie DUO.

- ★ Rédaction du règlement : l'ACML se propose de rédiger le règlement du challenge
- ★ Manches :
 - 1^{ère} manche : les 4h d'Achères, le 01/07/2018
 - 2^{ème} manche : 4h de Nezel, le 17/06/2018 (organisation et date à confirmer)
 - 3^{ème} manche : 4h de Seraincourt, le 01/09/2018
 - 4^{ème} manche : La Mesniloise, le 07/10/2018
- ★ Comptabilisation des points : le CLOCA Cycle se propose de tenir les comptes de points
- ★ Tarif :
 - Jeunes licenciés UFOLEP : 8€
 - Licenciés UFOLEP : 10€

- Non-licenciés ou autre fédération : 12€
- Sur place : +3€ / personne
- Mettre en place les inscriptions en ligne avec la plateforme de l'UFOLEP
- ★ Récompenses :
 - Le cout des récompenses sera divisé par le nombre de clubs organisateurs du challenge

3. Organisation du Critérium départemental VTT Jeunes

- ★ Date : 31/03/2018
- ★ Lieu : Achères
- ★ Récompenses à prévoir :
 - 1 bouquet de fleurs par vainqueur le CLOCA Cycle se charge de l'achat des bouquets et se fera rembourser par la suite par l'UFOLEP. Budget : 10€ / bouquet.
 - 1 trophée l'UFOLEP fournit les trophées
- ★ Le CLOCA Cycle viendra chercher les récompenses à l'UFOLEP 78 durant la semaine précédant la compétition
- ★ Catégorie :
 - Série A : 2012
 - Série B : 2011/2010
 - Série C : 2009/2008
 - Série D : 2007/2006
 - Série E : 2005/2004